COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le conseil municipal a été convoqué le 17 novembre 2014, en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- 2. Désignation d'un secrétaire de séance
- 3. Création d'emplois : avis du conseil municipal
- 4. Location salle des fêtes : modification des tarifs
- 5. Tarifs ACMSH: revalorisation
- 6. ZA Arcade : extension du réseau d'électricité complément
- 7. Pose de coffrets pour raccordement illuminations : avis du conseil
- 8. Sapeurs-pompiers volontaires : allocation fidélité
- 9. Taxe d'aménagement : modification des modalités d'application
- 10. Transactions foncières : avis sur une donation
- 11.Informations et questions diverses.

Etaient présents :

Christine ROBILLARD, Nicolas MENNETRIER, Patricia HONNET Jean-Philippe HASS, Marie-Laure HRVOJ, Jacky CADOT, Philippe DAMASE, Robert MOCQUARD, Liliane VOYARD, Yannick LAURENT, Valérie PELLERIN, Ninetta NUNINGER, Clément CONTINANT, Catherine QUIRING, Vincent BLANCHOT, Marion HORNBECK, Robert BESANÇON, Denis PHILIPPE, Nancy MOLIÈRES, Véronique STOLTZ

Absent excusé:

Franck GIBASSIER donne pouvoir à Vincent BLANCHOT

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2014 et désigné M. Jacky CADOT, secrétaire de séance, le conseil municipal passe à l'ordre du jour. Sur proposition du maire, l'assemblée décide :

- de créer un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à 28/35ème et un emploi d'adjoint du patrimoine à temps complet
- de modifier, sur proposition de la commission patrimoine réunie le 6 octobre 2014, les tarifs de la location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2015 (date de la location) dont la principale disposition consiste à diminuer le tarif pour les lyotains (300 € au lieu de 500 €)
- de fixer, sur proposition de la commission enfance et jeunesse réunie le 29 octobre dernier, le forfait périscolaire à 20 € et de l'appliquer sur le tempsconsacrée à la pause méridienne
- d'accepter les travaux supplémentaires à effectuer sur la zone artisanale de l'Arcade pour alimenter en électricité les trois terrains privés
- d'accepter la pose de coffrets de raccordement pour permettre le branchement des guirlandes lumineuses
- d'allouer aux anciens pompiers de Grange l'Evêque «rattachés» à Saint-Lyé, l'allocation fidélité comme pour les pompiers de Saint-Lyé
- de modifier les modalités d'application de la taxe d'aménagement en ce sens qu'elle est supprimée pour les abris de jardin inférieurs à 20 m2 et réduite à 1 % sur la zone artisanale
- d'accepte la donation par leurs propriétaires de la parcelle ZL 214 sise au hameau de Grange l'Evêque, objet d'une décharge sauvage depuis plusieurs mois, à charge à la commune de faire évacuer les déchets.

Informations et questions diverses

Le Maire donne les informations suivantes :

- il vient d'accepter la démission de Mme Navarro pour raisons familiales il doit contacter la colistière inscrite sur la liste après le dernier élu, pour lui proposer de siéger à sa place
- la dernière analyse d'eau révèle encore une fois une teneur en nitrates supérieure à la norme. Il va contacter le président du syndicat d'eau pour informer le public

- GDF a de nouveau contacté le Maire pour la pose de capteurs intelligents sur la mairie – il va travailler sur le dossier et en reparlera le moment venu au conseil municipal, qui sera appelé le cas échéant à délibérer.

Christine Robillard invite sa commission des finances le 8 décembre pour faire un dernier point financier avant la fin de l'année et préparer une DM

Nicolas Mennetrier informe le conseil municipal du remplacement des porte-fenêtre à l'école maternelle de Grange l'Evêque et de l'alarme à l'école primaire de Saint Lyé – il travaille actuellement sur la préparation du budget

Patricia Honnet évoque une prochaine commission urbanisme début décembre dont la date reste à déterminer.

Marie-Laure HRVOJ informe le conseil que la commission MAPA a retenu l'entreprise Poirier pour effectuer les travaux de voiries (mise en conformité des ralentisseurs, réfection du rond-point de Grange l'Evêque, du chemin du chenil et de la rue Marcel Chutry) – les travaux doivent commencer début décembre

Jacky Cadot présente les festivités de Noël

Liliane VOYARD s'interroge sur le fait que le colis des anciens est organisé en même temps que le 1^{er} tour des élections – le Maire répond que la date de distribution était prévue depuis longtemps bien avant le calendrier électoral

Catherine QUIRING demande si les jeunes fréquentant le club ados peuvent déjeuner au restaurant scolaire – Jean Philippe HASS interrogera sa commission à ce sujet

Robert Besançon tient à rassurer les élus sur le taux de nitrate contenu dans l'eau et rappelle qu'il n'y a aucun danger pour la santé – il tient à la disposition des personnes intéressées une étude à ce sujet

Denis Philippe fait part que le réseau d'eau qui alimente les habitants de Macey- Montgueux et Grange l'Evêque est en très mauvais état, et que beaucoup de branchements sont encore en plomb. De nombreuses fuites sont constatées. La situation devient préoccupante d'autant que les recettes collectées servent à acheter l'eau au prix fort

Nancy Molières souhaite connaître la suite donnée au projet d'aménagement d'un point propreté à la sortie de Saint Lyé en direction de Payns. Mme HRVOJ lui répond que compte tenu de la nature du sol, et de la nécessité de remblayer, ce projet entraîne une charge trop lourde financièrement. Une réflexion est menée pour trouver un autre lieu.

Véronique Stoltz demande où en est le projet d'installer un distributeur automatique de billets. Le dossier était en attente d'avoir la réponse sur le devenir de la maison pour tous. Mr Mennetrier confirme qu'une banque serait intéressée : il va la solliciter de nouveau.

Le Maire,

Marcel SPILMANN